

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE POUR LES PROS

Des solutions concrètes secteur par secteur

Les fiches secteurs proposent des actions concrètes, ciblées par secteur d'activité, en se concentrant sur les équipements et usages les plus énergivores.

Elles ont été :

- **analysées par ENGIE**, à partir de données moyennes issues d'entreprises de moins de 20 salariés dans chaque secteur ;
- **sélectionnées pour leur efficacité**, en tenant compte du meilleur équilibre entre les économies d'énergie réalisables et les efforts nécessaires à leur mise en œuvre.



FICHE COMMERCE DE GROS

Ces conseils sont basés sur les données moyennes de votre secteur. Ils ont été choisis en fonction de leur bon équilibre entre les économies possibles et les efforts à fournir.



VOUS FAITES DU COMMERCE DE GROS

Produits alimentaires, ventes de pièces détachées, fournitures de matériaux,...



LE SAVIEZ-VOUS

Dans les locaux de commerce de gros, de moins de 20 salariés en France :



→ Ces 3 postes sont vos premiers leviers d'économies.

3 GESTES SIMPLES POUR DES ÉCONOMIES AU QUOTIDIEN

- 1. Réglez un programme horaire sur votre thermostat de chauffage :**
Nous vous recommandons de programmer une diminution de 5°C sur les périodes d'inoccupation de vos locaux professionnels.
- 2. Éteignez les lumières lorsque les locaux sont inoccupés.**
- 3. Contrôlez l'ouverture de vos portes d'entrée.**



Des réflexes simples, mais qui peuvent déjà faire la différence sur votre facture.



Nos conseils pour des économies d'énergie encore plus significatives



Remplacez vos éclairages obsolètes par des LED

Investissement moyen estimé : **400 € HT** (pour l'achat de 40 ampoules LED 7W)

✓ C'EST POUR VOUS,

si vous utilisez encore des lampes incandescentes, fluo-compactes ou autres modèles d'ancienne génération.

+ CE QUE VOUS Y GAGNEZ ⁽¹⁾

- 💡 **Sur les consommations du poste éclairage :**
70% de réduction
- 🏠 **Sur les consommations de l'ensemble du local :**
5 à 12%⁽²⁾ de réduction
- 📄 **Sur la facture d'énergie annuelle :**
10 à 12%⁽²⁾ d'économies

🔍 CONCRÈTEMENT

Si votre facture annuelle d'énergie est de **2 500 € HT** :

- une économie de **12%** représente environ **300 € HT d'économies par an.**
- L'investissement dans des éclairages LED peut être rentabilisé en moins de **1 an**, tout en vous garantissant un meilleur confort pour vous et vos clients.



Isolez la toiture de votre local

Investissement moyen estimé : **10 000 € HT** pour un local de **180m²** (fourniture et pose comprises)

✓ C'EST POUR VOUS,

si votre toiture-terrasse n'est pas ou mal isolée.

+ CE QUE VOUS Y GAGNEZ ⁽¹⁾

- 🔥 **Sur les consommations des postes chauffage et climatisation :** 20% de réduction
- 🏠 **Sur les consommations de l'ensemble du local :**
8 à 14%⁽²⁾ de réduction
- 📄 **Sur la facture d'énergie annuelle :**
8 à 10%⁽²⁾ d'économies



Remplacez vos radiateurs électriques par des radiateurs plus performants à régulation optimisée

Investissement moyen estimé : **650 € HT par radiateur** (fourniture et pose comprises)

✓ C'EST POUR VOUS,

si vous avez encore des radiateurs électriques d'ancienne génération.

+ CE QUE VOUS Y GAGNEZ ⁽¹⁾

- 🔥 **Sur les consommations du poste chauffage :**
15% de réduction
- 🏠 **Sur les consommations de l'ensemble du local :**
5% de réduction
- 📄 **Sur la facture d'énergie annuelle :**
5% d'économies



Changez votre chaudière pour une chaudière gaz à Très Haute Performance Énergétique (THPE)

Investissement moyen estimé : **5 200 € HT** (fourniture et pose comprises)

✓ C'EST POUR VOUS,

si vous avez une chaudière gaz traditionnelle de plus de 10 ans, ou une chaudière gaz basse température de plus de 15 ans.

+ CE QUE VOUS Y GAGNEZ ⁽¹⁾

- 🔥 **Sur les consommations du poste chauffage :**
25% de réduction
- 🏠 **Sur les consommations de l'ensemble du local :**
16% de réduction
- 📄 **Sur la facture d'énergie annuelle :**
10% d'économies

♥ GRÂCE À CETTE ACTION

Vous pouvez réduire de l'ordre de **20%** les émissions de gaz à effet de serre liées à votre activité.



Notre conseil en bref

Dans le commerce de gros, **le chauffage, les équipements spécifiques et l'éclairage sont les postes de consommation les plus élevés.**

Commencez par **des gestes simples**, remplacez vos éclairages obsolètes par des LED, puis allez plus loin en investissant dans **l'isolation et/ou un équipement de chauffage plus performant.**



Pour vous aider à aller plus loin dans votre projet



Recevoir des préconisations personnalisées ?

Réalisez votre **Bilan Économies d'Énergie d'ENGIE** et obtenez des **préconisations spécifiques encore plus personnalisées** à votre activité et à votre local.

> [Je veux en savoir +](#)



Bénéficier d'une aide ou d'une prime de l'État ?

Utilisez le **simulateur d'ENGIE** pour savoir si votre **projet de rénovation** peut bénéficier d'une aide ou d'une prime de l'État.

> [Je veux en savoir +](#)

(1) Les conseils et estimations présentés le sont à titre indicatif et basés sur des valeurs moyennes. Ils ne sauraient engager la responsabilité d'ENGIE. Le montant des investissements pour réaliser les travaux de transition énergétique et les économies en résultant dépendent de la situation et de l'activité de chaque professionnel.

Estimation et moyenne issues d'études et analyses réalisées par le ENGIE Lab CRIGEN Research&Innovation en 2026, à partir des sources Energies Demain (2019), SIRENE, des résultats des bilans d'économies d'énergie réalisées par ENGIE auprès de professionnels de 2021 à 2024 et de données de notre portefeuille clients (2023).

(2) Les réductions de consommation d'énergie varient selon les besoins de votre local et de votre activité en gaz et/ou en électricité.



Retrouvez-nous
sur notre site ENGIE Pro



L'énergie est notre avenir, économisons-la !

pro.engie.fr

ENGIE - SA au capital de 2 435 285 011 € RCS Nanterre 542 107 651
Siège social : 67 rue Jules Ferry, 92250 La Garenne-Colombes.